

SEANCE DU 03 AVRIL 2024

Nombre de membres afférents au CM :19

Nombres de membres en exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 15

Date de la convocation : 27 MARS 2024

Date d'affichage et de transmission en Sous-Préfecture le 04 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre le 3 AVRIL à 20 heures 30, le Conseil Municipal des ORMES, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Béatrice FONTAINE Maire des ORMES.

Présents :

Mesdames : BEAUMONT Elodie, CURIEN Véronique, FONTAINE Béatrice, OUVRARD Tiffany, PUGLIA Catherine, ROUSSEL Karine, SAVOURIN Marie-France, ZERBIB Délia

Messieurs : BODIN Serge, BOIRY Valéry, BRUNEAU Jean-Marie, MAZELLE Philippe, RIBOT Florent, ROUGET Vincent, SABOURIN Jacques

Absents excusés VASLIN Aurélie, GASSE Ombeline, ROULEAU Marc et SERVANT Ludovic

Pouvoirs :

A été élu Secrétaire : SABOURIN Jacques

Objet de la délibération :

2024/18

VOTE DES TAUX IMPOSITION 2024

Madame le Maire présente et commente au conseil, l'état 1259 relatif à la notification des produits prévisionnels et des taux d'imposition pour l'année 2024.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité, de reconduire les taux de 2023.

- Les taux 2024 sont donc établis ainsi :

- | | |
|------------------------------------|--------|
| -Taxe foncière propriété bâtie | 31.76% |
| -Taxe foncière propriété non bâtie | 32.26% |
| - Taxe d'habitation | 9.75 % |

Pour extrait conforme

Aux Ormes le 4 avril 2024

Béatrice FONTAINE

Maire